



Santé publique

À 2 ans, déjà 49 minutes d'écran par jour

Dans son n° 6 du 12 avril 2023, le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de Santé publique France publie la synthèse d'une étude de Jonathan Bernard et divers collaborateurs sur les temps d'écran de 2 ans à 5 ans et demi.

Cette étude est innovante. D'une part, elle fournit des données sur les temps d'écran à 2 ans – ce qui faisait défaut jusqu'à présent. D'autre part, il s'agit d'une recherche longitudinale : les pratiques des mêmes enfants sont suivies entre 2 ans et 5 ans et demi. En outre, l'étude a bénéficié d'un échantillon important (plus de 12 000 enfants) et elle a pris en compte les différents types d'écran (télévision, jeux vidéo sur console, tablette et ordinateur, smartphone).

Comme il s'agit d'une étude rigoureuse, les chercheurs évoquent également les limites de leur travail. Tout d'abord, les données recueillies reposent sur la déclaration des parents : elles peuvent être quelque peu faussées « *par un biais de mémoire et de désirabilité sociale* » (des réponses inconsciemment influencées par les recommandations nationales). Par ailleurs, les chercheurs ont collecté les données entre 2013 et 2017, donc avant la crise sanitaire du covid-19 qui a pu impacter les pratiques, soit temporairement, soit durablement.

Rappelons les recommandations qui font aujourd'hui consensus : concernant les enfants, pas d'écran avant 2 ou 3 ans ; maximum une heure ensuite. Or, l'étude montre que le temps d'écran augmente avec l'âge et que les temps d'écran moyens excèdent les recommandations. Une part importante des enfants passe plus de deux heures par jour devant les écrans (20,6 % à 5 ans et demi).

Le temps moyen d'écran à 2 ans est de 49 mn (dont 41 mn devant la télévision) ; de 69 mn à 3 ans et demi (dont 51 mn devant la télévision) ; de 83 mn à 5 ans et demi (dont 54 mn devant la télévision et 11 mn sur tablette).

Globalement, les temps d'écran sont plus élevés chez les familles ayant des origines immigrées, ou ayant un niveau d'études de la mère faible. Si aucune différence entre filles et garçons n'est observée à 2 ans, les garçons utilisent les écrans 10 mn de plus que les filles à 5 ans et demi.

La santé n'a pas le même coût d'un département à l'autre

En France, en 2018, les dépenses de santé s'élèvent à 2 750 euros en moyenne par patient. Le montant varie de 2 290 euros en Loire-Atlantique à 3 550 euros en Haute-Corse. Ces variations s'expliquent tout d'abord par les structures démographiques de chaque département car la demande de soins est différente selon l'âge et le sexe.

Les écarts s'expliquent également par des effets liés aux revenus. Les dépenses de soins augmentent avec d'une part la précarité (état de santé en moyenne plus dégradé, même si renoncement important aux soins) ; d'autre part avec des revenus élevés (plus fortes exigences en termes de délais et de qualité des soins). S'y ajoutent, par ailleurs, les différences de densité médicale d'un territoire à l'autre.

Mais les dépenses de santé sont largement prises en charge par l'assurance maladie obligatoire (AMO). Le reste à charge après AMO est en moyenne de 490 euros en 2018. Là aussi, il y a des



Maison de l'Europe en Mayenne : fonctionnement avec trois délégations

Compte tenu de l'absence durable d'une candidature individuelle à la fonction de président, suite au retrait annoncé par Michel Ferron à l'issue de ses deux mandats successifs, la Maison de l'Europe a envisagé de mettre en place, pour la durée d'un an, une gouvernance collégiale permettant à l'association de poursuivre ses missions dans de bonnes conditions.

Une répartition des tâches doit se décliner dès la mi-juin autour de trois délégations juxtaposées, prises en charge par trois membres du nouveau Bureau :

Une délégation « Gestion administrative et Ressources humaines », animée par Jacqueline Dalibard, actuelle secrétaire générale et responsable pédagogique des cours de langues.

Une délégation « Finances », confiée à Jean-Louis Malassenet, actuel trésorier et chargé de la supervision de la vie matérielle de l'association.

Une délégation « Représentations », dont sera chargée Françoise Marchand, actuelle présidente du comité de jumelage Laval-Suceava, qui inclura la coordination des activités de communication, des partenariats, des comités de jumelages et des manifestations du pôle culturel.

Ce changement de « logiciel » associatif doit être l'occasion pour tous les adhérents d'une « nouvelle prise de conscience de la nécessité d'une plus grande implication collective, autour de l'équipe des salariées, dans la réalisation de l'objectif central qui n'a pas changé : la promotion de l'idéal européen auprès des Mayennais ».



La pensée hebdomadaire

« Régulièrement quand je donne des conférences à un jeune public, certains sont embêtés parce qu'ils aimeraient avoir des enfants mais ils pensent qu'ainsi, ils vont contribuer à détériorer le climat et l'environnement. Je leur dis que la question n'est pas le nombre d'humains sur la planète mais la façon dont ils vivent. La vraie question, c'est le mode de vie. »

Gilles Pison, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques (Ined), « "Quel monde pour nos enfants ?" – Quand le climat questionne la parentalité » (propos recueillis par Emma Barraux), *Dimanche Ouest-France* du 29 août 2021.

Les 23, 24 et 25 mai, en Mayenne Journée nationale de l'accès au droit

Le mardi 23 mai, à 10 h, à l'espace France Services de Loiron, dans le cadre de la Journée nationale de l'accès au droit, France Services de Loiron, le Contrat de ville de l'agglomération lavalloise et le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD 53) organisent une rencontre avec Vincent Riuné, juge aux affaires familiales, afin de mieux connaître les missions du juge aux affaires familiales.

Par ailleurs, le mercredi 24 mai, le CDAD 53 organise des permanences téléphoniques gratuites avec des avocats du Barreau de Laval (tél. 02 43 49 33 05) et des notaires (tél. 02 41 25 37 37).

Enfin, le jeudi 25 mai (sur inscription), à la faculté de droit de Laval, se tiendra la finale du concours d'éloquence de la Mayenne (collégiens et lycéens).

Le jeudi 25 mai, à Laval Soirée-débat : « Le travail, quelle valeur ? »

Le jeudi 25 mai, à 18 h 30, salle Athènes, au Cref, 109 bis avenue Pierre de Coubertin, à Laval, soirée-débat avec Mathieu Souquière, chercheur associé à la Fondation Jean-Jaurès, sur le thème : « Le travail, quelle valeur ? »

« Place du travail, conditions et temps de travail, salaires : les différentes générations ne vivent pas de la même façon le rapport au travail. Après le covid-19 et dans le contexte social des retraites, quel sens accordons-nous au travail ? » Pour comprendre ces enjeux, Guillaume Garot, député (Parti socialiste), a invité Mathieu Souquière, chercheur associé à la Fondation Jean-Jaurès, à venir échanger avec les Mayennais au cours d'un débat ouvert à tous. Mathieu Souquière propose « un regard éclairant sur les évolutions profondes de notre société face au travail ».



Mathieu Souquière, coauteur, avec Damien Fleuret, de 2022, *la flambée populiste* (Plon, 2021)